

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

Déclaration à remplir par le-la responsable de l'association adhérente

Je soussigné-e, CORREGÉ Marie-Josée.....

Président-e de l'association ALCOOL ECOUTE FNJS.....

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

1. Sur l'association

Objet social :

Elle a pour but de représenter auprès des services publics, semi-publics, auprès des Organismes Médico-Sociaux, des Associations Familiales, etc... les Associations Membres, qui, dans tous les milieux, offrent leur aide aux usagers de l'alcool, avant, pendant et après le traitement approprié à leur personnalité en vue d'obtenir dans les meilleures conditions, leur réintégration dans les milieux familiaux, sociaux et de travail.

§ 3 Elle a pour objet d'accroître l'efficacité des Associations Membres par une aide morale effective, par la formation et l'information de leurs militants et, éventuellement, par des aides matérielles.



Membres du bureau (et leur situation sociale¹) :

Présidente

Marie-Josée CORREGE
Née le 16 janvier 1955 à VIGNEUX de BRETAGNE (44)
De nationalité française
Demeurant : 3 impasse des Alouettes
86190 AYRON
Profession : Comptable Assistante de Direction **retraîtée**

Vice président

Jean-Gilles VINCENT
Né le 04 novembre 1954 à NEVERS (58)
De nationalité française
Demeurant : 8 boulevard du Bennevy - Appt 156
74500 EVIAN LES BAINS
Profession : Fonctionnaire Police Municipale.

Trésorier

Bernard COLIN
Né le 05 mai 1949 à SAINT-MAURICE (94)
De nationalité française
Demeurant : 10 Hameau du Closeau
72390 SEMUR EN VALLON
Profession : Electricien **retraité**

Secrétaire

Evelyne ROCARD
Née le 18 avril 1952 à MONTMORILLON (86)
De nationalité française
Demeurant : 76 rue Raquin - 03100 MONTLUCON
Profession : Educateur Sportif

Secrétaire Adjointe

Martine MUNIER
Née le 22 septembre 1949 à LAMOTTE BEUVRON (41)
De nationalité française
Demeurant : 76 rue Raquin - 03100 MONTLUCON
Profession : Coiffeuse **retraîtée**

¹Salarié-e (préciser la profession), retraité-e, étudiant-e, etc.



2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

Ressources pour l'année 2016			
BILAN et COMPTES de RESULTATS en ANNEXE			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents			
Subventions publiques			
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)			
Financements privés			
Activités économiques de l'association			
Autres sources de financements			
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE :			



Ressources pour l'année 2017			
BILAN et COMPTES de RESULTAT en ANNEXE			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents			
Subventions publiques			
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)			
Financements privés			
Activités économiques de l'association			
Autres sources de financements			
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE :			



Ressources pour l'année 2018			
BILAN et COMPTES de RESULTATS en ANNEXE			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents			
Subventions publiques			
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)			
Financements privés			
Activités économiques de l'association			
Autres sources de financements			
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE :			

PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE

D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES



3. Sur les liens d'intérêts non-financiers

3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, etc.

Organisme (syndicat, think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)	Nature du lien (soutien politique, collaboration, etc.)	Période
AUCUN	/	/

3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) :

AUCUN



Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ;
- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion ;
- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années ;
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ;
- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ;
- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS.

4. Mentions légales

- 4.1. *Les informations recueillies seront informatisées et cette déclaration pourra être publiée sur le site internet de l'Union.*
- 4.2. *L'Union, par l'intermédiaire de son Comité de déontologie et de prévention des conflits, est responsable du traitement ayant pour finalité la vérification de l'indépendance de l'association en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association) aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union au sein de l'Union.*
- 4.3. *Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ; Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : deontologie@france-assos-sante.org.*
- 4.4. *La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.*
- 4.5. ***Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.***
- 4.6. ***Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »***

Fait à Ayrón

Le 23 avril 2019

Signature obligatoire

(mention non rendue publique)

ALCOOL ECOUVE FNJS
Marie-Josée CORRÈGE
Présidente
3, Impasse des Alouettes
86190 AYRON
Tél./Fax 05.49.50.63.51

